

# CFSI

## 50 ans

d'action collective  
pour un développement  
solidaire



## RAPPORT FINANCIER 2010

© H. BASQUIN

Comité français pour la solidarité internationale  
32 rue Le Peletier - 75009 Paris  
Tél. : 01 44 83 88 50 - Courriel : [info@cfsi.asso.fr](mailto:info@cfsi.asso.fr)



[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

# I. RAPPORT DU TRESORIER

---

Ce rapport présente à l'assemblée générale les grandes lignes de l'évolution de la situation financière par rapport aux orientations et aux objectifs que s'était fixé le CFSI lors de notre Assemblée Générale de juin 2010. L'annexe présente tous les éléments d'information sur les comptes de l'exercice.

Pour éclairer la situation financière de notre association et ses enjeux à la clôture de l'exercice 2010, je vous propose, comme chaque année, de balayer les éléments marquants de l'année écoulée :

- le premier fait marquant de l'exercice budgétaire 2010 est qu'il présente un solde positif de 14 939,33 €, que nous proposons d'affecter à la réserve statutaire ;
- l'année 2010 fut celle du démarrage et de la mise en œuvre du programme 2010/2012 du CFSI. Les charges du compte de résultat qui s'élèvent à 4 444 371,33 € en 2010 reflètent l'ancrage de notre démarche : espaces de coopération rassemblant membres et non membres (PCPA Congo et Algérie, campagne ALIMENTERRE), animation d'échanges entre membres et partenaires (programme «SCP 2», capitalisation « nourrir les villes ») et fonds de soutien à projets (fonds Agriculture et Alimentation avec la Fondation de France, appels à projets ESS et SCP) ;
- les sommes allouées aux missions sociales sont stables par rapport à 2009. Elles représentent 2 819 139 € (contre 3 472 923 € en 2009). Elles ont permis au CFSI de consolider ses actions en 2010 suivant la répartition suivante : 19 % pour le programme Agriculture et Alimentation (22 % en 2009), 56 % pour le programme Société Civile et Participation (70 % en 2009) et 10 % pour le programme Economie Sociale et Solidaire (8 % en 2009) ;
- l'équipe s'est beaucoup investie en 2010 pour permettre la consolidation des activités. Les charges de personnel ont augmenté modérément de 7 % sur l'exercice (passant de 632 479,46 € en 2009 à 679 355,02 € en 2010) ;
- l'obtention de cofinancements pluriannuels (reflétés dans le total du bilan au 31/12/2010 qui passe de 7 915 867,63 € à 11 116 281,16 €) nous permet d'avoir une visibilité jusqu'à fin 2012 et de préparer sereinement la stratégie à moyen terme de l'association ;
- les objectifs de collecte du CFSI ont quasiment été atteints en 2010, à l'exception de la prospection de nouveaux donateurs dont l'opération a été décalée dans le temps. La fidélisation des donateurs, qui est au cœur de notre stratégie de collecte, porte ses fruits ; elle a rapporté 511 025 € en 2010 (+ 3 % par rapport à 2009). Par contre, le recrutement de nouveaux donateurs est plus difficile dans le contexte de crise économique qui perdure, expliquant la baisse de la collecte brute. La collecte nette, quant à elle, se maintient à 383 616 € contre 381 250 € en 2009.

On voit ainsi se dessiner les dynamiques liées à l'activité du CFSI et les enjeux présents pour 2011 :

- comme rappelé l'an dernier, la visibilité financière du CFSI jusqu'à fin 2012 est un atout et une chance, mais aussi une responsabilité importante pour l'équipe salariée et les instances. Il s'agit d'assurer l'équilibre du budget 2012, d'atteindre les résultats auxquels le CFSI s'est engagé (en termes de développement au Sud comme de sensibilisation et de plaidoyer au Nord), mais aussi de définir notre stratégie à moyen terme pour préparer la suite ;
- après avoir posé le cadre de travail pour la définition des orientations stratégiques 2013/2015 lors de notre dernière Assemblée Générale, plusieurs activités en cours

permettent de passer à l'élaboration concrète de positionnement et d'orientations stratégiques du CFSI sur nos thématiques centrales : lancement de l'étude ESS, programme « SCP 2 », travail avec le WWF sur un manifeste de l'alimentation durable, etc ;

- dans la continuité de l'exercice 2010, les objectifs financiers du CFSI pour 2011 se concentrent sur le triptyque indispensable à notre équilibre : la poursuite des liens de confiance avec les bailleurs de fonds publics, la poursuite de stabilité de la collecte nette et le prolongement de la recherche de subventions privées. Elle aura également pour objectif de consolider la pérennité du CFSI en veillant à finaliser la constitution de la réserve statutaire du CFSI.

Pour finir, je voulais conclure sur les perspectives que nous ouvre l'étude « ESS » qui est lancée à l'occasion de cette Assemblée Générale. Le temps de réflexion conjointe qui s'ouvre sur 9 mois sera l'occasion pour les membres du CFSI de définir collectivement une vision et un positionnement, puis de repenser les modes d'intervention et proposer de nouvelles pratiques et de nouveaux outils dans cette thématique qui est au cœur de notre projet associatif. Les résultats de ce travail seront primordiaux pour la programmation triennale 2013/2015 que nous débattons lors de notre prochaine Assemblée Générale en 2012.

Christophe ALLIOT  
Trésorier du CFSI



# DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

## Association

### COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (C.F.S.I.)

32 RUE LE PELETIER  
75009 PARIS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

#### INTRODUCTION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 Juin 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (C.F.S.I.), tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

*Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 31 Mai 2011

  
**DOUCET, BETH & Associés**

*Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Christophe BETH

# Bilan actif

Document fin d'exercice

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311209
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 705,24 €</b>	<b>18 503,53 €</b>	<b>201,71 €</b>	<b>258,83 €</b>
Logiciels	18 705,24 €	18 503,53 €	201,71 €	258,83 €
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>112 906,22 €</b>	<b>102 083,94 €</b>	<b>10 822,28 €</b>	<b>16 499,67 €</b>
Agencement, matériel, mobilier	112 906,22 €	102 083,94 €	10 822,28 €	16 499,67 €
<b>Immobilisations financières</b>	<b>30 712,69 €</b>		<b>30 712,69 €</b>	<b>30 712,69 €</b>
Dépôt loyer et 1 % logement	30 712,69 €		30 712,69 €	30 712,69 €
<b>TOTAL I</b>	<b>162 324,15 €</b>	<b>120 587,47 €</b>	<b>41 736,68 €</b>	<b>47 471,19 €</b>
<b>Créances</b>	<b>6 245 374,97 €</b>		<b>6 245 374,97 €</b>	<b>2 782 823,88 €</b>
Créances diverses	549 337,57 €		549 337,57 €	747 861,47 €
Subventions à recevoir	5 696 037,40 €		5 696 037,40 €	2 034 962,41 €
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>2 472 067,29 €</b>		<b>2 472 067,29 €</b>	<b>2 299 486,30 €</b>
Autres titres	2 472 067,29 €		2 472 067,29 €	2 299 486,30 €
<b>Disponibilités</b>	<b>293 243,54 €</b>		<b>293 243,54 €</b>	<b>522 146,30 €</b>
Banque	293 243,54 €		293 243,54 €	522 146,30 €
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>2 063 858,68 €</b>		<b>2 063 858,68 €</b>	<b>2 263 939,96 €</b>
Charges constatées d'avance	2 063 858,68 €		2 063 858,68 €	2 263 939,96 €
<b>TOTAL II</b>	<b>11 074 544,48 €</b>		<b>11 074 544,48 €</b>	<b>7 868 396,44 €</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à II)</b>	<b>11 236 868,63 €</b>	<b>120 587,47 €</b>	<b>11 116 281,16 €</b>	<b>7 915 867,63 €</b>

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311209
<b>Fonds associatif</b>			<b>29 913,66 €</b>	<b>16 676,66 €</b>
Réserve statutaire			29 913,66 €	16 676,66 €
<b>Réserves</b>			<b>350 632,74 €</b>	<b>350 632,74 €</b>
Réserve opération de développement			350 632,74 €	350 632,74 €
<b>Report à nouveau</b>				
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>14 939,33 €</b>	<b>13 237,00 €</b>
Résultat de l'exercice			14 939,33 €	13 237,00 €
<b>TOTAL (I)</b>			<b>395 485,73 €</b>	<b>380 546,40 €</b>
<b>Provisions pour risques</b>				
Provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b>				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Fonds dédiés</b>			<b>1 603 996,22 €</b>	<b>1 300 047,59 €</b>
Fonds dédiés sur subventions			1 402 652,76 €	864 082,34 €
Fonds dédiés sur fonds privés			201 343,46 €	435 965,25 €
<b>Dépôts reçus pour bureaux</b>			<b>5 198,50 €</b>	<b>7 180,86 €</b>
Dépôts sous locataires bureau			5 198,50 €	7 180,86 €
<b>Dettes fourniss. &amp; cptes rattachés</b>			<b>2 640 236,61 €</b>	<b>2 760 495,87 €</b>
Dettes fourniss. & cptes rattachés			2 588 984,07 €	2 756 549,87 €
Subventions à reverser			51 252,54 €	3 946,00 €
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			<b>117 317,42 €</b>	<b>103 115,74 €</b>
Dettes fiscales et sociales			117 317,42 €	103 115,74 €
<b>Produits constatés d'avance</b>			<b>6 354 046,68 €</b>	<b>3 364 481,17 €</b>
Produits constatés d'avance			6 354 046,68 €	3 364 481,17 €
<b>TOTAL (III)</b>			<b>10 720 795,43 €</b>	<b>7 535 321,23 €</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à III)</b>			<b>11 116 281,16 €</b>	<b>7 915 867,63 €</b>

CFSI  
32 RUE LE PELETIER  
75009 PARIS

## Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 77568915100071  
NAF (APE) 8899b  
N° Identifiant  
Période du 01/01/10  
au 31/12/10  
Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01

Date de tirage 20/05/11

à 08:54:33

Page :

1

Détail des postes			Au 311210	Au 311209
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (I)</b>				
<b>Coût d'achat des marchandises</b>			<b>53,82 €</b>	<b>90,45 €</b>
Achats de marchandises			53,82 €	90,45 €
<b>Achats et services</b>			<b>640 449,61 €</b>	<b>602 513,21 €</b>
EDF			993,29 €	919,44 €
Fournitures de bureau et entretien			6 260,99 €	5 317,86 €
Photocopies			3 251,94 €	3 004,02 €
Fournitures action sensibilisation			2 257,50 €	1 503,70 €
Sous traitance			160 235,18 €	214 320,40 €
Entretien, assurances, documentatio			25 732,36 €	19 089,00 €
Loyers et charges locatives			62 563,53 €	60 198,61 €
Honoraires et expertise			66 635,09 €	34 122,00 €
Impression, publication			39 108,64 €	36 721,52 €
Déplacements et frais de mission			203 627,85 €	146 653,16 €
Affranchissement, téléphone, fax			42 841,72 €	52 443,29 €
Autres services extérieurs			26 941,52 €	28 220,21 €
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>			<b>2 714,89 €</b>	<b>2 889,58 €</b>
Impôts, taxes et vers/ assimilés			2 714,89 €	2 889,58 €
<b>Charges du personnel</b>			<b>679 355,02 €</b>	<b>632 304,78 €</b>
Salaires, stagiaires			417 271,57 €	387 253,21 €
Cotisations sociales			262 083,45 €	245 051,57 €
<b>Dotations aux amortis. &amp; provisions</b>			<b>8 385,00 €</b>	<b>9 888,63 €</b>
Dot amortissements			8 385,00 €	9 888,63 €
<b>Autres charges</b>			<b>1 999 111,08 €</b>	<b>2 794 322,59 €</b>
Charges diverses de gestion			8 569,36 €	896,14 €
Convention actions développement			1 812 916,94 €	2 576 340,44 €
Convention sensibilisation, étude			177 624,78 €	217 086,01 €
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 330 069,42 €</b>	<b>4 042 009,24 €</b>
<b>CHARGES FINANCIERES (II)</b>			<b>13 407,39 €</b>	<b>10 150,17 €</b>
Intérêts et charges assimilées				22,28 €
Différences négatives de change			13 407,39 €	10 127,89 €
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>			<b>13 407,39 €</b>	<b>10 150,17 €</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)</b>			<b>165,61 €</b>	<b>978,92 €</b>
Sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles				
Valeur comptable actifs cédés			165,61 €	978,92 €
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>165,61 €</b>	<b>978,92 €</b>
<b>ENGAGEMENTS (IV)</b>			<b>1 085 789,58 €</b>	<b>1 127 542,75 €</b>
Engagements sur subventions			1 031 101,09 €	807 782,76 €
Engagements sur ressources privées			54 688,49 €	319 759,99 €
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>			<b>1 085 789,58 €</b>	<b>1 127 542,75 €</b>
<b>Solde créditeur</b>			<b>14 939,33 €</b>	<b>13 237,00 €</b>
Bénéfice			14 939,33 €	13 237,00 €
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>			<b>4 444 371,33 €</b>	<b>5 193 918,08 €</b>

CFSI  
32 RUE LE PELETIER  
75009 PARIS

# Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 77568915100071  
NAF (APE) 8899b  
N° Identifiant  
Période du 01/01/10  
au 31/12/10  
Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01

Date de tirage 20/05/11

à 08:54:33

Page :

2

Détail des postes			Au 311210	Au 311209
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>				
<b>Vente de produits et prestations</b>			<b>2 617,08 €</b>	<b>1 349,28 €</b>
Ventes de marchandises			20,00 €	305,80 €
Produits activités annexes			2 597,08 €	1 043,48 €
<b>Collecte générosité du public</b>			<b>581 016,50 €</b>	<b>757 886,98 €</b>
Dons non affectés			581 016,50 €	651 326,71 €
Legs				106 560,27 €
<b>Subventions</b>			<b>2 796 603,21 €</b>	<b>2 175 560,69 €</b>
Subventions publiques			2 726 229,76 €	2 064 837,37 €
Subventions privées			70 373,45 €	110 723,32 €
<b>Autres produits</b>			<b>262 365,87 €</b>	<b>693 489,96 €</b>
Autres produits			36 495,66 €	44 376,54 €
Participation membres/part activité			225 870,21 €	649 113,42 €
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>3 642 602,66 €</b>	<b>3 628 286,91 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS (II)</b>			<b>19 927,72 €</b>	<b>38 983,01 €</b>
Intérêts, produits nets cession vmp			19 927,72 €	38 983,01 €
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>19 927,72 €</b>	<b>38 983,01 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)</b>				
Sur opérations de gestion				
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
<b>REPRISE SUR FONDS DEDIES (IV)</b>			<b>781 840,95 €</b>	<b>1 526 648,16 €</b>
Reprise sur subventions			492 530,67 €	1 087 419,90 €
Reprise sur fonds privés			289 310,28 €	439 228,26 €
<b>REPRISE SUR FONDS DEDIES</b>			<b>781 840,95 €</b>	<b>1 526 648,16 €</b>
<b>Solde débiteur</b>				
Perte				
<b>TOTAL GENERAL (PRODUITS)</b>			<b>4 444 371,33 €</b>	<b>5 193 918,08 €</b>



**DOUCET, BETH & ASSOCIÉS**

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**Association**

**COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE  
(C.F.S.I.)**

32 RUE LE PELETIER  
75009 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31/12/2010**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2010.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**Conventions sur projets signées avec des organisations dont les dirigeants sont membres du Conseil de direction du CFSI.**

Les organismes et les membres du Conseil sont désignés dans le tableau annexé qui fait partie intégrante du rapport spécial.

Le total des conventions signées avec ces organismes s'élève à 394 206 euros pour l'exercice 2010 et se décompose ainsi :

- AGIR abcd, représenté par M. Philippe AUBERT	10 436 euros
- ESSOR, représenté par M. Jean-Philippe DELGRANGE	40 000 euros
- GRDR, représenté par M. Michel COLIN DE VERDIERE	158 000 euros
- GRET, représenté par M. Rodolphe CARLIER	175 770 euros
- SPF, représenté par M. Daniel VERMEIRE	10 000 euros

Fait à Paris, le 31 Mai 2011

  
DOUCET, BETH & Associés

*Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Christophe BETH

Numéro convention signée durant l'exercice	Bénéficiaire	Pays	Projet	Financement	Durée en mois	Date démarrage	Date de fin	Date de signature	Numéro avenant	Date de signature avenant	Membre du CD
AEA 102010	AGIR abcd	Burkina Faso	Développement durable en apiculture au Burkina Faso	10 436,00	12	01/11/10	31/10/11	15/11/10			Philippe AUBERT
	<b>Total AGIR abcd</b>			10 436,00							
AEA 032010	ESSOR	Cap-Vert	Renforcement des organisations paysannes de Porto Novo	15 000,00	12	01/05/10	30/04/11	01/09/10			Jean-Philippe DELGRANGE
AEA 062010	ESSOR	Mozambique	Création d'un centre d'appui au développement durable au sein d'une Ecole Familiale Rurale	15 000,00	12	01/07/10	30/06/11	01/09/10			Jean-Philippe DELGRANGE
ESS 032010	ESSOR	Brésil	Projet d'économie sociale et solidaire dans la Paraíba.	10 000,00	12	01/09/10	30/08/11	15/12/10			Jean-Philippe DELGRANGE
	<b>Total ESSOR</b>			40 000,00							
AEA 022010	GRDR	Sénégal	Intensification de la production rizicole dans le Blouf : consolidation des dynamiques communautaires	30 000,00	24	01/06/10	31/05/12	01/09/10			Michel COLIN DE VERDIERE
SCP 022010	GRDR	Mali	Processus participatif multi-acteurs de formulation d'une stratégie migratoire régionale.	108 000,00	33	01/10/10	30/06/13	16/12/10			Michel COLIN DE VERDIERE
ESS 022010	GRDR	Mali	Projet d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin en région de Kayes.	20 000,00	24	01/11/10	31/12/12	15/12/10			Michel COLIN DE VERDIERE
	<b>Total GRDR</b>			158 000,00							
AEA 042010	GRET	Sénégal	PROLAIT - projet d'appui à la transformation et à la valorisation du lait local du Sénégal	15 000,00	12	01/04/10	31/03/11	01/09/10			Rodolphe CARLIER
AEA 082010	GRET	Guinée	ACORH - Amélioration des Capacités des Organisations des Filières Riz et Huile de palme	30 000,00	23	01/01/10	30/11/11	01/09/10			Rodolphe CARLIER
ALGERIE 092010	GRET	Algérie	Appui à la maîtrise d'ouvrage	33 000,00	30	01/07/10	31/12/12	25/11/10			Rodolphe CARLIER
ALIMENTERRE 192010	GRET	France, Brésil, Argentine	Impact des importations européennes de soja sur le développement des pays producteurs du Sud	10 000,00	6	01/07/10	31/12/10	08/09/10			Rodolphe CARLIER
CONGO 042010	GRET	République du Congo	Appui transversal à la deuxième phase du Programme	69 930,00	36	01/07/10	30/06/13	28/10/10			Rodolphe CARLIER
ESS 042010	GRET	Birmanie	Appui au développement et à la consolidation de la Chin Microfinance Institution.	10 000,00	12	01/01/10	31/12/10	15/10/10			Rodolphe CARLIER
COOP 022010	GRET	CFSI Paris, France	Formation aux dispositifs de suivi évaluation;	7 840,00	8 jours	01/11/10	30/06/11	15/12/10			Rodolphe CARLIER
	<b>Total GRET</b>			175 770,00							
ESS 052010	SPF	El Salvador	Consolider les capacités d'autogestion de 17 communautés paysannes de la micro région Ahuachapan-Sud afin d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus de la population locale.	10 000,00	12	01/04/10	31/03/11	15/10/10			Daniel VERMEIRE
	<b>Total SPF</b>			10 000,00							
	<b>Total</b>			<b>394 206,00</b>							

## II. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2010

---

### 1. ARRETE DES COMPTES

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par le conseil direction du 25 mai 2011 en présence du commissaire aux comptes.

– Total du bilan	11 116 281,16 €
– Total du compte de résultat	4 444 371,33 €
– Résultat de l'exercice	14 939,33 €

### 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2010 connaît un résultat positif de 14 939,33 € qui permettra d'augmenter la réserve statutaire.

Le total du bilan au 31/12/2010 est en progression par rapport au 31/12/2009 passant de 7 915 867,63 € à 11 116 281,16 €. Cette progression est liée à l'obtention de cofinancements pluriannuels dont la part à recevoir est inscrite à l'actif du bilan et la part constatée d'avance au passif du bilan.

Les charges du compte de résultat 2010 sont en diminution par rapport à 2009 :

- pour l'ensemble des charges : - 15 % ;
- pour les charges de l'exercice hors dotations aux engagements : - 18 %.

Cette évolution s'explique par un décalage dans le démarrage des activités prévues à compter de 2010 (nouvelle phase des programmes concertés pluri acteurs - PCPA, renouvellement de la convention programme « Société civile et participation »).

En termes de ressources, les pouvoirs publics français et européens ont renouvelé leur soutien aux programmes du CFSI qui s'étaient achevés fin 2009 / début 2010 (convention programme société civile et participation, campagne ALIMENTERRE, PCPA Algérie et Congo).

Les fonds issus de la générosité sont en diminution (757 887 € à 581 017 €) : d'une part, car l'opération de prospection de nouveaux donateurs a été décalée et d'autre part car aucun legs n'a été encaissé durant l'exercice.

### 3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation comptable (règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations).

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est à dire en fonction de chaque objectif ou action.

Comme les années précédentes, la méthode retenue pour calculer la valeur des placements, consiste à les enregistrer au prix d'achat, la plus value étant constatée lors de sa cession. Il s'ensuit que la valeur réelle du portefeuille calculée en fonction des cours à la fin de 2010 est légèrement différente. La valeur réelle du portefeuille au 31 décembre 2010 et la plus-value latente qui en résulte, sont indiquées plus loin.

Concernant le suivi des programmes cofinancés, le compte de résultat retrace les différents mouvements liés aux conventions signées avec les organisations membres du CFSI ou partenaires (PCPA, campagne ALIMENTERRE) impliquées dans l'exécution des programmes. A la fin de l'exercice, pour les programmes pluriannuels, les comptes sont arrêtés au regard de l'avancement de chaque programme ou projet. La part des conventions signées avec les organisations membres ou partenaires et correspondant à des charges non réalisées au 31/12/2010 est inscrite en charges constatées d'avance. Autrement dit, tous les engagements pris avant la fin de la clôture de l'exercice sont constatés dans la comptabilité du CFSI.

Les apports en nature des organisations parties prenantes aux actions subventionnées sont introduits au titre des contributions valorisées pour mettre en harmonie la comptabilité analytique avec les tableaux financiers de justification des cofinancements. Ces opérations, d'un montant de 165 260 Euros, ne sont pas intégrées dans le compte de résultat.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2009 portant homologation du règlement 2009-12 du CRC. Les modalités de sa présentation ont été arrêtées par le conseil de direction du CFSI.

#### **4. RESULTAT**

Le compte de résultat 2010 laisse apparaître un solde positif de 14 939,33 €. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de l'affecter, conformément aux statuts du CFSI, à la réserve statutaire qui se montera après affectation à 44 852,99 €.

## 5. INFORMATIONS SUR LE BILAN

### 5.1 Informations sur les comptes de bilan - actif

#### *Variation des immobilisations corporelles et incorporelles*

IMMOBILISATIONS	Immobilisation	Acquisition	Diminution	Immobilisation
	01/01/2010			31/12/2010
Logiciels	18 317,08	388,16	0	18 705,24
Mobilier et matériel de bureau	53 654,13	0,00	8 696,72	44 957,41
Matériel informatique	26 482,46	2 427,94	1 359,14	27 551,26
Travaux bureau CFSI	40 397,55	0	0	40 397,55
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>138 851,22</b>	<b>2 816,10</b>	<b>10 055,86</b>	<b>131 611,46</b>

Les investissements correspondent à l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs et logiciels). La diminution de l'actif immobilisé correspond principalement à la mise au rebut de matériel informatique, de mobilier et matériel de bureau amortis qui ne sont plus utilisés.

#### *Tableau des amortissements*

Le mode linéaire d'amortissement est retenu pour toutes les immobilisations. Les durées principales d'amortissement sont :

- 12 mois pour les logiciels ;
- 3 ans pour le matériel informatique ;
- 5 ans pour le mobilier et le matériel de bureau ;
- 8 ans pour les travaux.

AMORTISSEMENTS	Amortissement	Dotation	Sortie de l'actif	Amortissement
	01/01/2010			31/12/2010
Logiciels	18 058,25	445,28	0	18 503,53
Mobilier et matériel de bureau	50 415,22	1 616,44	8 696,72	43 334,94
Matériel informatique	22 124,91	2 865,73	1 193,53	23 797,11
Travaux 32 rue Le Peletier	31 494,34	3 457,55	0	34 951,89
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>122 092,72</b>	<b>8 385,00</b>	<b>9 890,25</b>	<b>120 587,47</b>

#### *Immobilisations financières : 30 712,69 € (30 712,69 € au 31/12/09)*

Les immobilisations financières concernent :

- le dépôt de garantie pour les locaux du 32 rue Le Peletier 15 235 €
- le compte de prêt auprès de l'OCIL (collecteur du 1 % logement) 15 477 €

#### *Créances diverses : 549 337,57 € (747 861,47 € au 31/12/09)*

Les créances diverses sont à échéance inférieure à un an. Elles se répartissent de la manière suivante :

- créances des sous-locataires pour les bureaux sous loués à 3 associations dans les locaux loués par le CFSI (4 474 €) ;
- produits à recevoir correspondant notamment à des refacturations pour les programmes (ex : festival de films), des dons et des cotisations dus au titre de 2010 et encaissés en 2010 (105 914 €) ;
- acomptes versés à des organisations membres et partenaires dans le cadre de convention de financement (la majorité des conventions prévoient un acompte de 50 % à la signature) et autres créances (438 949 €).

*Subventions à recevoir au 31/12/2010 : 5 696 037 € (2 034 962,41 € au 31/12/09)*

	Montant brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'un an
Agence Française de développement	4 559 316,00	2 831 936,00	1 727 380,00
Union européenne	1 068 721,40	564 766,40	503 955,00
Autres subventions	68 000,00	40 000,00	28 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 696 037,40</b>	<b>3 436 702,40</b>	<b>2 259 335,00</b>

*Valeurs mobilières de placement : 2 472 067,29 € (2 299 486,30 € au 31/12/09)*

Le portefeuille est constitué de placements en SICAV et FCP de capitalisation à caractère sécuritaire. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Valeur inscrite au bilan au 31/12/2010	2 472 067,29 €
Plus value latente	52,92 €

*Charges constatées d'avance : 2 063 858,68 € (2 263 939,96 € au 31/12/09)*

Ce poste concerne les charges de l'exercice 2011 et des exercices suivants. On distingue :

Les conventionnements de projets pluriannuels :

- part non justifiée des conventions signées avec des membres du CFSI pour les programmes de développement (1 505 835 €), autrement dit la partie des programmes qui se déroule sur une période allant au delà du 31/12/2010 ;
- part non justifiée des conventions signées avec les partenaires du CFSI les PCPA Algérie et Congo et la campagne ALIMENTERRE (488 500 €), autrement dit la partie non réalisée qui se déroule sur une période allant au delà du 31/12/2010 ;

Les charges engagées en 2010 pour des activités 2011 :

- charges de fonctionnement : location de la machine à affranchir, contrat d'assistance pour les logiciels de comptabilité et paie et fournitures non consommées au 31/12/2010 (59 818 €) ;
- charges liées à des activités : déplacements, prestations facturées mais non finalisées au 31/12/2010 (9 705 €)

## 5.2 Informations sur les comptes de bilan – passif

*Fonds propres : 395 485,73 € (380 546,40 € au 31/12/09)*

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2010, le résultat de l'exercice 2009 a été affecté à la réserve statutaire.

	01/01/2010	mouvement exercice 2010	résultat 2010	31/12/2010
Fonds propres				
Réserve statutaire	16 676,66	13 237,00		29 913,66
Réserve opérations de développement	350 632,74			350 632,74
Report à nouveau		0,00		0,00
Résultat de l'exercice	13 237,00	-13 237,00	14 939,33	14 939,33
<b>Total des fonds propres</b>	<b>380 546,40</b>	<b>0,00</b>	<b>14 939,33</b>	<b>395 485,73</b>

*Fonds dédiés : 1 603 996,22 € (1 300 047,59 € au 31/12/09)*

Les fonds dédiés correspondent à :

- la part non utilisée des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets pluriannuels ;
- la part des engagements pris sur les fonds privés (produits de la collecte) et qui n'a pas encore été totalement utilisée dans le cadre de projets pluriannuels conventionnés.

#### Fonds dédiés sur subventions

Programme	Solde au 1/01/2010	Dotations	Reprise	Solde au 31/12/2010
Economie sociale et solidaire	309 086,01	258 271,93	0,00	567 357,94
Société civile et participation	554 996,33	652 832,92	492 530,67	715 298,58
Agriculture et alimentation	0,00	119 996,24	0,00	119 996,24
<b>TOTAL DOTATIONS SUBVENTIONS</b>	<b>864 082,34</b>	<b>1 031 101,09</b>	<b>492 530,67</b>	<b>1 402 652,76</b>

La variation de l'exercice s'explique notamment par

- des dotations aux engagements sur des programmes pluriannuels comme les programmes concertés pluri acteurs en Algérie et en République du Congo, la convention programme société civile et participation, le programme de soutien au CNOSCG en Guinée, la FISONG formation professionnelle et insertion des jeunes, la campagne ALIMENTERRE. Ces fonds sont dédiés à des actions qui seront principalement réalisées en 2011 ;
- des reprises sur les subventions destinées au PCPA Algérie et Congo, à la convention programme société civile et participation, au programme en Guinée et au programme médiatiser la face invisible du développement.

#### Fonds dédiés sur les fonds privés issus de la générosité du public

Fonds issus de la générosité du public	Solde au 1/01/2010	Dotations	Reprise	Solde au 31/12/2010
Agriculture et alimentation	252 092,71	12 500,00	141 657,49	122 935,22
Economie sociale et solidaire	39 444,75	35 000,00	31 944,75	42 500,00
Société civile et participation	117 622,26	0,00	111 860,28	5 761,98
<b>TOTAL</b>	<b>409 159,72</b>	<b>47 500,00</b>	<b>285 462,52</b>	<b>171 197,20</b>

La variation de l'exercice s'explique par des dotations sur les fonds privés affectés à des actions pluriannuelles et des reprises concernant les actions menées.

#### Fonds dédiés sur les fonds privés issus de subventions privées

Programme fonds issus des subventions privées	Solde au 1/01/2010	Dotations	Reprise	Solde au 31/12/2010
Agriculture et alimentation	17 178,08	7 188,49	0,00	24 366,57
Economie sociale et solidaire	5 779,69	0,00	0,00	5 779,69
Société civile et participation	3 847,76	0,00	3 847,76	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>26 805,53</b>	<b>7 188,49</b>	<b>3 847,76</b>	<b>30 146,26</b>

**Dépôts reçus : 5 198,50 € (7 180,86 € au 31/12/09)**

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par le CFSI au 32 rue Le Peletier (Interréseau et F3E). La diminution s'explique par le départ d'Epargne sans frontières.

**Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 2 640 236,61 € (2 760 495,87 € au 31/12/09)**

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent :

- les dettes fournisseurs (fournitures, services) et les charges à payer : 278 941 € qui sont à échéance inférieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les membres du CFSI (pour chaque opération, une convention est rédigée et prévoit un règlement du programme en plusieurs tranches) : 1 821 543 € dont 413 131 € correspondant à des conventions à échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les partenaires du CFSI (PCPA, ALIMENTTERRE) : 488 500 € dont 144 364 € sont à échéance supérieure à un an ;
- le solde de deux subventions non consommées à reverser (51 253 €).

**Dettes fiscales et sociales : 117 317,42 € (103 115,74 € au 31/12/09)**

Ces dettes comprennent les rémunérations dues au personnel (notamment les dotations aux congés payés et les charges sociales sur congés payés soit 68 726 €), les charges sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/2010 qui ont été réglées au début de l'année 2011 (soit 48 592 €). Ces dettes sont plus importantes qu'à fin 2009 en raison de l'augmentation de la masse salariale.

**Produits constatés d'avance : 6 354 048,61 € (3 364 481,17 € au 31/12/09)**

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à la partie rattachée aux exercices futurs des subventions reçues de l'Union européenne et de l'AFD et pour lesquelles une convention de financement pluriannuel a été signée.

### 5.3 Autres informations

#### Information résumée sur l'état des créances et des dettes

Etat des échéances des créances et des dettes			
	Montant brut	à 1 an	à plus d'1 an
<b>CREANCES</b>			
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts OCIL et dépôt loyer	30 712,69		30 712,69
Créances de l'actif circulant			
Créances diverses	549 337,57	549 337,57	
Subventions à recevoir	5 696 037,40	3 436 702,40	2 259 335,00
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>6 276 087,66</b>	<b>3 986 039,97</b>	<b>2 290 047,69</b>
<b>DETTES</b>			
Dettes financières			
Dépôts reçus pour bureau	5 198,50		5 198,50
Autres dettes	0,00		
Dettes fournisseurs	2 640 236,61	2 082 742,38	557 494,23
Dettes fiscales et sociales	117 317,42	117 317,42	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 762 752,53</b>	<b>2 200 059,80</b>	<b>562 692,73</b>

*Engagements hors bilan*

Conventions pluriannuelles agriculture et alimentation	37 201,20
<b>Total engagements donnés</b>	<b>37 201,20</b>
Legs autorisés	393 057,00
<b>Total engagements reçus</b>	<b>393 057,00</b>

**6. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Les éléments précisés ci-dessous concernent les évolutions significatives constatées pour certains postes. Les dépenses par destination sont décrites dans l'annexe au compte d'emploi des ressources.

**6.1 Les charges***Les achats et services extérieurs : 640 449,61 € (602 513,21 € en 2009)*

Les achats et les services extérieurs progressent de 6 %. A l'intérieur de cette rubrique, on constate des variations correspondant :

- à une progression de certains postes en raison des activités liées à ALIMENTERRE, à l'organisation d'un séminaire pour le programme société civile et participation, à l'organisation des assemblées plénières des PCPA Congo et Algérie (sous-traitance, honoraires et expertise, déplacements et frais de mission) ;
- à des dépenses moins importantes pour le recrutement de nouveaux donateurs qui concernent les lignes relatives à la sous-traitance et aux frais d'affranchissement.

*Les charges de personnel : 679 355,02 € (632 304,78 € en 2009)*

Le montant des charges de personnel progresse de 7 %. Cette hausse correspond :

- au recours à du personnel en contrat durée déterminée pour palier en partie le décalage d'un recrutement et assurer les périodes de transition lors des remplacements (congé maternité et congé parental) ;
- aux revalorisations habituelles des salaires (ancienneté, revalorisation de la valeur du point).

Les charges de personnel représentent 20 % du budget hors dotations aux engagements. Les cinq salaires les plus élevés se montent à 236 767 euros.

*Les autres charges : 1 999 111,08 € (2 794 322,59 € en 2009)*

Les autres charges incluent :

- les conventions signées avec des membres et des partenaires du CFSI pour les programmes de coopération ou avec des partenaires pour la campagne ALIMENTERRE ;
- les dépenses réalisées par les cellules exécutives des PCPA en Algérie et au Congo.

En 2010, 114 conventions ont fait l'objet d'un suivi dont 65 signées au cours de l'exercice. 34 conventions pluriannuelles ne sont pas entièrement justifiées fin 2010 et seront exécutées en 2011.

Membres et partenaires concernés	Part exécutée
Membres du CFSI Afdi, Agir abcd, Agrisud, Batik International, CGT, CIEPAC, Coopération Atlantique, Electriciens sans frontières, Elevages sans frontières, Essor, Geres, Grdr, Gret, ISF, SPF, Syfia International, Unmfreo	645 790,31
45 Associations algériennes membres du PCPA Algérie	307 852,71
19 Associations congolaises membres du PCPA Congo	194 036,62
Echoppe Togo	54 163,35
CNOSCG Guinée	109 684,02
Cellule Algérie (gouvernance, formation, animation)	214 287,74
Cellule Congo (gouvernance, formation, animation)	287 102,19
<b>sous total conventions et charges liées aux actions de développement</b>	<b>1 812 916,94</b>
ALIMENTERRE (Cap Solidarités, Coopération Atlantique, Gret, membres du CFSI)	14 200,00
ALIMENTERRE 13 pôles et relais et 2 partenaires polonais	75 567,58
Médiatiser la face invisible du développement (réalisateur des films)	87 857,20
<b>sous total conventions liées aux actions de sensibilisation et étude plaidoyer</b>	<b>177 624,78</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 990 541,72</b>

*Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : 1 085 789,58 € (1 127 542,75 € en 2009)*

Il s'agit des engagements à réaliser sur les fonds affectés à des programmes. La dotation est inférieure de 4 % à celle constatée en 2009 où des décalages plus importants dans la mise en œuvre des programmes avaient été constatés conduisant à inscrire en dotation aux engagements un montant plus important de ressources affectées et non consommées.

## 6.2 Les ressources

### *Les ressources hors reprise sur ressources affectées*

Les ressources inscrites au compte de résultat sont supérieures de 6 % à celles de 2009. Elles comprennent :

- des dons ;
- des subventions privées et publiques : elles incluent les cofinancements de l'Agence française de développement (ALIMENTERRE, PCPA Algérie, PCPA Congo, convention programme société civile et participation, Guinée) et de l'Union européenne (ALIMENTERRE, Médiatiser la face invisible du développement, Congo, Guinée Togo,) ;
- des produits divers (cotisations, participation des organisations membres ou partenaires au financement des actions, etc.).

### Les dons 581 016,50 € (2009 : 651 326,71 €)

Le CFSI a presque atteint ses objectifs annuels de collecte à l'exception de ceux concernant la prospection suite au décalage du démarrage de l'opération. Les ressources issues des opérations de fidélisation des donateurs (donateurs envoyant un don suite à un mailing ou étant prélevés) continuent de progresser (511 K€ soit + 3 % par rapport à 2009). Cette progression s'explique notamment par le développement des prélèvements. On note toutefois une difficulté à recruter et à fidéliser de nouveaux donateurs (impact de la crise).

Ceci explique la diminution de 10 % des ressources issues de la collecte. Durant l'année 2010, 7 410 donateurs ont manifesté leur soutien au CFSI.

Ces résultats sont le fruit de la stratégie de collecte validée par le conseil de direction de février 2010. Les appels à la générosité ont été déclinés de la manière suivante :

- mailing de fidélisation se traduisant par l'envoi d'une lettre de demande de soutien accompagnée du « Courrier du CFSI » envoyée aux donateurs réguliers du CFSI (2 numéros par an), envoi de « L'Essentiel de l'année 2009 » et envoi d'une lettre simple d'appel au don ;
- des opérations visant à augmenter le nombre de personnes prélevées : le nombre de donateurs prélevés a progressé de 12 %. Les prélèvements représentent 38 % des montants collectés et le nombre de donateurs prélevés 24 % des donateurs actifs ;
- une opération téléphonique pour relancer des donateurs inactifs depuis 3 à 5 ans : 634 donateurs ont confirmé leur engagement vis à vis du CFSI ;
- le démarrage d'une opération visant à recruter des nouveaux donateurs. 401 nouveaux donateurs ont apporté leur soutien au CFSI en 2010.

	Nombre de dons 2009	Montants collectés 2009	Don moyen 2009	Nombre de dons 2010	Montants collectés 2010	Don moyen 2010	évolution nombre de dons	Evolution montants collectés
Fidélisation	5 027	309 605	62	5 168	304 843	59	3%	-2%
Fidélisation prélèvement	11 223	188 068	17	12 636	206 182	16	13%	10%
Réactivation anciens donateurs	1 703	45 855	27	634	20 030	32	-63%	-56%
Prospection nouveaux donateurs	3 383	84 035	25	401	11 319	28	-88%	-87%
Collecte municipalités	106	5 264	50	80	4 099	51	-25%	-22%
<b>sous total dons</b>	<b>21 386</b>	<b>632 827</b>	<b>30</b>	<b>18 919</b>	<b>546 473</b>	<b>29</b>	<b>-12%</b>	<b>-14%</b>
Exceptionnel et grands donateurs	2	18 500		117	34 544			
<b>sous total dons exceptionnels et grands donateurs</b>	<b>2</b>	<b>18 500</b>		<b>117</b>	<b>34 544</b>			
<b>total</b>	<b>21 388</b>	<b>651 327</b>		<b>19 036</b>	<b>581 017</b>		<b>0%</b>	<b>-11%</b>

#### Les legs : 0 € (2009 : 106 560,27 €)

Les legs sont comptabilisés au moment de l'encaissement. En 2010, aucun legs n'a été encaissé.

#### Les subventions publiques et privées : 2 796 603,21 € (2009 : 2 175 560,69 €)

Objet	Origine	Montant de l'exercice
Campagne ALIMENTERRE	AFD	140 000
FISONG formation professionnelle	AFD	500 000
Guinée	SCAC Conakry	78 778
Campagne ALIMENTERRE en Pologne	Ambassade de France Varsovie	6 000
PCPA Algérie	AFD	740 371
PCPA Congo	AFD	449 279
Convention programme SCP	AFD	82 541
Togo - Ville campagne - Echoppe	UE	108 382
PCPA Congo	UE	98 836

Objet	Origine	Montant de l'exercice
Guinée	UE	70 494
Campagne ALIMENTERRE	UE	328 529
Médiatiser la face invisible du développement	UE	123 020
<b>Subventions publiques</b>		<b>2 726 230</b>
Algérie, ALIMENTERRE, Agriculture et alimentation	Fondation de France	70 000
ALIMENTERRE	Autres	373
<b>Subventions privées</b>		<b>70 373</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 796 603</b>

Les autres produits : 262 365,87 € (693 489,96 € en 2009)

Les autres produits comprennent :

- les cotisations des membres du CFSI (28 000 €) ;
- les participations des membres et des partenaires au financement des conventions (225 870 €) ;
- des produits divers de gestion (8 495 €) incluant notamment des ressources pour le festival de films ALIMENTERRE.

*Les reprises sur ressources affectées : 781 840,95 € (1 526 648 € en 2009)*

Il s'agit de reprises effectuées au cours de l'exercice 2010 sur des ressources affectées à des actions pluriannuelles. Elles concernent :

- des fonds dédiés sur subventions, soit 492 530 € pour la convention programme société civile et participation, le PCPA Algérie, le PCPA Congo, le programme d'appui au CNOSCG en Guinée ;
- des fonds privés, soit 289 310 € pour différents programmes dont 285 462 € correspondent à des fonds issus de la générosité du public.

## 7. AUTRES INFORMATIONS

### 7.1 Contributions volontaires à titre gratuit

Les contributions volontaires à titre gratuit ont été comptabilisées pour prendre en compte les apports en nature des membres et des organisations partenaires aux programmes cofinancés: Algérie, Congo. Elles se montent à 165 260 € mais ne sont pas incluses dans le compte de résultat.

### 7.2 Ressources humaines

Effectif salarié au 31/12/2010

11 équivalents temps plein.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants salariés  
Avantages en nature (dirigeants salariés et bénévoles)

161 809 €  
néant

### **7.3 Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée**

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil de direction. Seuls les frais de déplacements des membres du conseil de direction résidant en province et venant à Paris pour les réunions du conseil de direction sont remboursés sur justificatif (billet SNCF). Le total de ces remboursements se monte à 780 euros.

### **7.4 Liste des filiales et autres organismes**

Néant

### **7.5 Agrément du Comité de la Charte**

En avril 2010, le CFSI a obtenu la reconduction de son agrément triennal par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

### **7.6 Commissaire aux comptes**

Les comptes de l'exercice sont certifiés par le Cabinet Doucet Beth. Le montant des honoraires perçus s'élève à 13 754 euros TTC.

Quatre audits spécifiques ont été réalisés au cours de l'exercice par le Cabinet Doucet Beth :

- |   |                   |
|---|-------------------|
| - ALIMENTERRE :                                   | 7 176 euros TTC ; |
| - Médiatiser la face invisible du développement : | 4 784 euros TTC ; |
| - PCPA Algérie :                                  | 5 980 euros TTC ; |
| - PCPA Congo :                                    | 4 784 euros TTC.  |

### **7.7 Faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activités**

Le CFSI a démarré l'exercice 2011 en poursuivant la mise en œuvre des actions bénéficiant de cofinancements pluriannuels.

Concernant la générosité du public, le conseil de direction de mars 2011 a validé la stratégie qui va consister à :

- fidéliser les nouveaux donateurs par des opérations spécifiques durant l'année ;
- poursuivre le développement du don par prélèvement. A fin avril 2011, le nombre de prélèvements étaient en progression de 15 % en nombre et de 10 % en montant par rapport à avril 2010 ;
- réactiver des donateurs n'ayant pas donné au CFSI depuis plusieurs années ;
- finaliser l'opération de recrutement de nouveaux donateurs commencée fin 2010.

En outre, les engagements reçus en matière de legs se sont totalement concrétisés à fin avril 2011.

## 8. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

	colonne 1	colonne 3		colonne 2	colonne 4
EMPLOIS	EMPLOIS 2010 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTATI ON PAR EMPLOIS DES RESSOURC ES COLLECTEE S AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2010	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTEES SUR 2010 = COMPTE DE RESULTAT	SUIVI DES RESSOURC ES COLLECTEE S AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2010
<b>MISSIONS SOCIALES</b>			<b>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice</b>		97 343
agriculture et alimentation	622 448	170 595	<b>1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>		
économie sociale et solidaire	340 254	67 733	1.1. Dons et legs collectés		
société civile et participation	1 856 437	258 308	Dons manuels non affectés	581 017	581 017
<b>TOTAL DES MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 819 139</b>	<b>496 636</b>	Dons manuels affectés		
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>			Legs non affectés	0	0
frais d'appel à la générosité du public	197 401	197 365	Legs affectés		
frais de recherche des autres fonds privés	3 591	0			
frais de recherche de subventions publiques	41 418	0			
<b>TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>242 410</b>	<b>197 365</b>	<b>TOTAL RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>581 017</b>	
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			2. Autres fonds privés	70 373	
vie associative	32 780	4 781	3. Subventions et autres concours publics	2 726 230	
fonctionnement général	225 074	115 795	4. Autres produits	284 910	
communication institutionnelle	24 240	0			
<b>TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>282 094</b>	<b>120 576</b>			
<b>I Total des emplois inscrits au compte de résultat</b>	<b>3 343 643</b>		<b>I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>3 662 530</b>	
II Dotations aux provisions			II Reprises de provisions		
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 085 789		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	781 841	
			IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		237 963
IV Excédent des ressources de l'exercice	14 939		V Insuffisance de ressources de l'exercice		
<b>V TOTAL GENERAL</b>	<b>4 444 371</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 444 371</b>	<b>818 990</b>
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les res- sources collectées auprès du public					
VI Neutralisation des dotations aux amortis- sements des immobilisations financées à compter de la première application du règle- ment par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les res- sources collectées auprès du public		814 577	VI Total des emplois financés par les ressources collectés auprès du public		814 577
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		101 746

Paris, le 25 mai 2011


Yves Berthelot  
Président du CFSI

Christophe Alliot  
Trésorier

## 8.1 DESCRIPTION DU MODELE SOCIO-ECONOMIQUE DU CFSI

Le CFSI est une plate-forme regroupant des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Son objet social le conduit à mener des activités de solidarité internationale. Elles se concrétisent par des programmes de développement, de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer auprès des décideurs.

Le financement du CFSI est assuré par la générosité du public, par des bailleurs de fonds publics et privés et par les apports de ses membres et de ses partenaires sous forme de cotisation et d'apports à des projets.

La démarche du CFSI consiste à :

- mettre en place des mécanismes de soutien pour financer l'action de ses membres, grâce aux dons collectés auprès du public et en construisant des fonds de financement avec des partenaires privés ou publics ;
- animer des échanges entre ses membres et leurs partenaires sur des thématiques partagées, à partir des actions soutenues ;
- élargir les espaces de coopération de façon à allier des organisations membres du CFSI et des organisations non membres, et à porter une dynamique collective hors de portée de chaque initiative individuelle à travers des programmes collectifs.

## 8.2 POLITIQUE DE RESERVES

L'activité du CFSI comme distributeur de fonds auprès de ses membres et de leurs partenaires n'impose pas d'avoir des réserves importantes. Celles-ci se montent au 31 décembre 2010, à 1,4 mois d'activités (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements).

Ce ratio a légèrement progressé par rapport à la situation au 31/12/2009 (1 mois d'activité). Cette évolution s'inscrit dans la volonté du CFSI d'augmenter sensiblement les réserves pour assurer la pérennité des actions du CFSI.

## 8.3 REGLES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été définies par le Conseil de direction de décembre 2010 puis arrêtées par le Conseil de direction de mai 2010.

### *Définition des missions sociales*

Les missions sociales du CFSI correspondent à ses trois axes programmatiques :

- *agriculture et alimentation* qui vise à mener un ensemble d'actions en faveur du développement de l'agriculture familiale et de la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ;
- *économie sociale et solidaire* qui vise à réduire les inégalités en soutenant des initiatives s'intégrant dans une économie au service de l'homme ;
- *société civile et participation* qui vise d'une part à renforcer les organisations de la société civile des pays du Sud pour qu'elles participent à la définition et au suivi des politiques publiques et d'autre part à faire connaître leurs initiatives auprès du public et des décideurs.

### *Principe d'affectation des coûts*

Les coûts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les trois rubriques du CER :

- les missions sociales où figurent tous les coûts directs liés aux activités réalisées dans le cadre de ces missions ;
- les frais de recherche de fonds où figurent tous les frais d'appel à la générosité du public, les frais de recherche et de suivi des fonds privés et des fonds publics ;
- les frais de fonctionnement où sont inclus tous les coûts indirects des activités et les coûts de structure et de direction générale.

Les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les différentes activités liées à leur poste. A cet effet, chaque salarié remplit une feuille temps mensuelle. Celle-ci permet d'imputer :

- le temps de travail dédié à la mise en œuvre les missions sociales et qui disparaîtrait si la mission sociale n'existait plus (appui aux partenaires, animation, étude) ;
- le temps de travail correspondant à la recherche de fonds ;
- le temps de travail nécessaire à la direction, l'administration générale de l'association, à la vie associative et à la communication institutionnelle.

### *Principes d'affectation des ressources aux missions sociales*

L'affectation des ressources aux missions sociales (ressources issues de la générosité du public, subventions et autres ressources) est réalisée à partir des budgets d'activité :

- ceux comprenant des ressources publiques et privées font l'objet d'une convention avec les bailleurs indiquant la répartition des fonds publics et des fonds issus de la générosité du public. ;
- les budgets d'activités comprenant seulement des ressources issues de la générosité du public (ex. appels à initiatives sur fonds propres) sont votés par le Conseil de direction dans le cadre du vote du budget général lui-même approuvé par l'assemblée générale ou le cas échéant lors d'un vote spécifique.

Cette répartition est le cas échéant ajustée en cours d'exercice dans le cadre du suivi budgétaire et en fin d'exercice lors de l'arrêté des comptes en fonction des financements obtenus et des dépenses engagées.

### *Principes concernant le financement des frais de recherche de fonds et le fonctionnement*

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont financés par :

- une quote-part des ressources publiques et privées finançant les missions sociales conformément au pourcentage autorisé par les bailleurs de fonds (généralement entre 7 et 10 % du coût des missions sociales). La part éventuelle non financée par ces différentes ressources est financée par les ressources issues de la générosité du public. Elle est indiquée dans le CER. L'excédent éventuel de cette quote-part finance les frais de recherche de fonds ;
- les ressources spécifiques comme les cotisations des organisations membres du CFSI.

## 8.4 Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

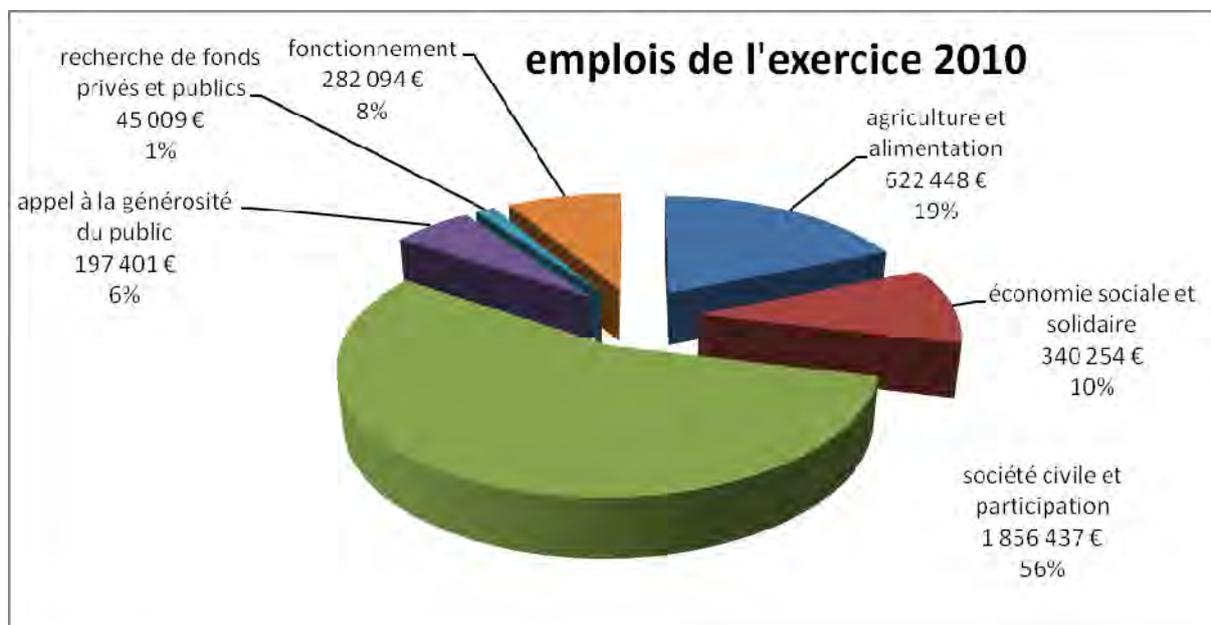
		COMPTE DE RESULTAT						
Compte d'emploi des ressources		Personnel	Autres charges d'exploitation	Convention actions développement	Convention sensibilisation et plaidoyer	Engagements à réaliser	Charges exceptionnelles	TOTAL EMPLOIS
		Agriculture et alimentation	217 501	128 183	186 997	89 768		0
	Economie sociale et solidaire	18 771	22 373	299 110				340 254
	Société civile et participation	210 568	231 036	1 326 810	87 857		166	1 856 437
	<b>Missions sociales</b>	<b>446 840</b>	<b>381 592</b>	<b>1 812 917</b>	<b>177 625</b>	<b>0</b>	<b>166</b>	<b>2 819 139</b>
	frais d'appel à la générosité du public	42 583	154 818					197 401
	frais de recherche de fonds privés	3 540	51					3 591
	frais de recherche de fonds publics	41 418						41 418
	<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>87 541</b>	<b>154 869</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>242 410</b>
	Vie associative	16 755	16 026					32 781
	Fonctionnement	105 295	119 779				0	225 074
	Communication institutionnelle	22 925	1 315					24 240
	<b>Fonctionnement</b>	<b>144 974</b>	<b>137 120</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>282 094</b>
	Engagements : ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées					1 085 789		1 085 789
	<b>TOTAL</b>	<b>679 355</b>	<b>673 580</b>	<b>1 812 917</b>	<b>177 625</b>	<b>1 085 789</b>	<b>166</b>	<b>4 429 432</b>
	<b>Résultat</b>							<b>14 939</b>
	<b>TOTAL</b>							<b>4 444 371</b>

## Ventilation des emplois par nature de charges du compte de résultat

	Mission sociale	Recherche fonds	Fonctionnement	TOTAL
Edf	0	0	993	993
Fournitures bureau et entretien	3 431	255	2 575	6 261
Photocopies et copieur	2 063	132	1 058	3 252
Fournitures action sensibilisation	2 258	0	0	2 258
<b><i>sous total fournitures</i></b>	<b>7 751</b>	<b>387</b>	<b>4 626</b>	<b>12 764</b>
Achat marchandises	54	0	0	54
<b><i>Sous total achats marchandises</i></b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>54</b>
Sous traitance	49 819	108 586	1 830	160 235
Loyers et charges locatives	0	0	62 564	62 564
Entretien, assurance, documentation	7 755	0	17 977	25 732
Honoraires - expertises	47 260	0	19 375	66 635
Impression publication	27 352	10 236	1 520	39 109
Déplacements et frais de mission	200 940	51	2 637	203 628
Affranchissements téléphone fax	5 307	32 147	5 389	42 842
Autres services extérieurs	12 402	3 462	11 077	26 942
<b><i>Sous total services</i></b>	<b>350 835</b>	<b>154 482</b>	<b>122 369</b>	<b>627 686</b>
Impôts et taxes	0	0	2 715	2 715
<b><i>Sous total impôts et taxes</i></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 715</b>	<b>2 715</b>
Salaires	284 496	55 877	76 899	417 272
Charges sociales	162 344	31 664	68 076	262 083
<b><i>Sous total charges de personnel</i></b>	<b>446 840</b>	<b>87 541</b>	<b>144 974</b>	<b>679 355</b>
Charges diverses de gestion	8 562	0	8	8 569
Convention actions développement	1 812 917	0	0	1 812 917
Convention sensibilisation et plaidoyer	177 625	0	0	177 625
<b><i>Sous total autres charges</i></b>	<b>1 999 103</b>	<b>0</b>	<b>8 1 999 111</b>	
Dotations aux amortissements	1 010	0	7 375	8 385
Dotations aux provisions pour risques/charges	0	0	0	0
<b><i>Sous total dotations aux amortissements</i></b>	<b>1 010</b>	<b>0</b>	<b>7 375</b>	<b>8 385</b>
<b><i>Sous total charges d'exploitation</i></b>	<b>2 805 594</b>	<b>242 410</b>	<b>282 066</b>	<b>3 330 070</b>
Charges financières	13 379	0	28	13 407
<b><i>sous total charges financières</i></b>	<b>13 379</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>13 407</b>
charges exceptionnelles	166	0	0	166
<b><i>sous total charges exceptionnelles</i></b>	<b>166</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>166</b>
<b><i>Emplois de l'exercice</i></b>	<b>2 819 139</b>	<b>242 410</b>	<b>282 094</b>	<b>3 343 643</b>
Engagement à réaliser sur subvention	1 031 101	0	0	1 031 101
Engagement à réaliser sur fonds propres	54 688	0	0	54 688
<b><i>Sous total engagements</i></b>	<b>1 085 789</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 085 789</b>
<b><i>TOTAL DES CHARGES</i></b>	<b>3 904 928</b>	<b>242 410</b>	<b>282 094</b>	<b>4 429 432</b>

### Répartition des emplois de l'exercice

Les missions sociales représentent 85 % des emplois de l'exercice (hors engagement), les frais liés à la recherche de fonds 7 % et le fonctionnement 8 %.



### Répartition de la masse salariale

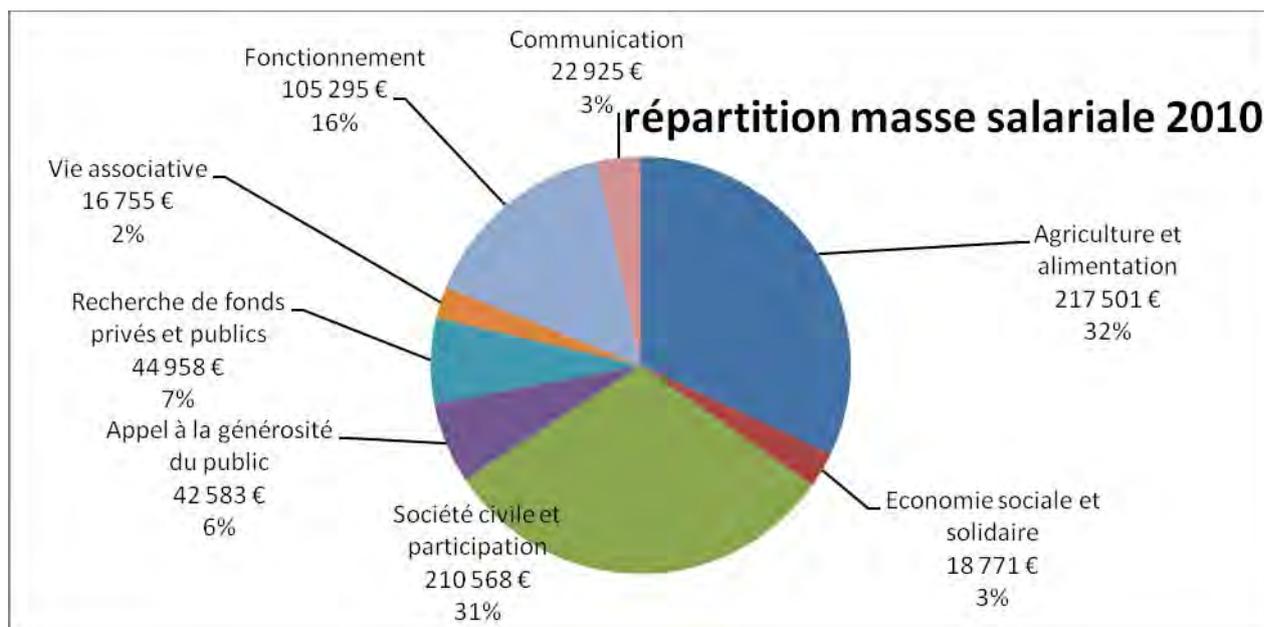
66 % du temps de travail de l'équipe salariée du CFSI concerne les missions sociales pour notamment :

- instruire et suivre l'appel à initiatives agriculture et alimentation, animer la campagne **ALIMENTERRE** en coordonnant des actions d'éducation au développement et de plaidoyer ;
- instruire et suivre l'appel à initiatives économie sociale et solidaire et le suivi / capitalisation d'un programme concernant la formation professionnelle ;
- animer la convention programme société civile et participation aux politiques publiques qui concerne une quinzaine d'organisations membres du CFSI et les PCPA, appuyer les équipes algériennes et congolaises qui assurent la mise en œuvre de ces programmes dans ces deux pays, suivre le programme d'appui en Guinée.

Pour financer la mise en œuvre des missions sociales, du temps de travail est affecté :

- à la recherche et au suivi des fonds (7 % pour les subventions privées et publiques et 6 % pour les appels à la générosité du public) ;
- à la vie associative (2 % de la masse salariale), autrement dit le suivi des instances qui déterminent les orientations générales de l'association.

Le temps de travail affecté au fonctionnement général de l'association et à la communication institutionnelle du CFSI correspond à 19 % de la masse salariale.



*Détail des missions sociales 2010 : 2 819 139 euros (3 472 923 euros en 2009)*

MISSIONS SOCIALES	2009	2010
appel à initiatives agriculture et alimentation (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	182 902	177 260
programme Ville Campagne Echoppe - Togo	134 558	68 046
campagne ALIMENTERRE (éducation au développement et plaidoyer)	251 572	377 142
Commission agriculture et alimentation (plaidoyer)	199 695	
<b>TOTAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION</b>	<b>768 726</b>	<b>622 448</b>
appel à initiatives économie sociale et solidaire (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	65 467	67 723
formation professionnelle et insertion des jeunes	193 538	272 531
<b>TOTAL ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</b>	<b>259 005</b>	<b>340 254</b>
convention programme société civile et participation	692 648	291 399
PCPA Algérie	1 081 843	646 251
PCPA Congo	478 311	572 308
Partenariat CFSI - CNOSCG (Guinée)	96 229	133 651
Médiatiser la face invisible du développement (éducation au développement)	96 161	212 827
<b>TOTAL SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION</b>	<b>2 445 192</b>	<b>1 856 437</b>
<b>TOTAL DES MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 472 923</b>	<b>2 819 139</b>

#### Agriculture et alimentation : 622 448 euros (768 726 euros réalisés en 2009)

L'évolution de l'axe agriculture et alimentation s'est traduit par :

- la poursuite de la mise en œuvre du fonds agriculture et alimentation (incluant le temps d'instruction de l'appel conjoint CFSI / Fondation de France, l'animation des échanges, les appuis du CFSI à ses organisations membres, (les appuis de la Fondation de France n'étant pas comptabilisés au CFSI puisque versés directement par la Fondation de France aux porteurs de projets avec lesquels elle passe des conventions) ;
- la poursuite du programme Ville Campagne (troisième année d'un programme de 4 ans) ;
- le renforcement de la campagne ALIMENTERRE rendu possible par l'obtention d'un cofinancement triennal de l'AFD et de l'Union européenne. Les montants indiqués in-

tègrent la part du cofinancement européen gérée par les partenaires polonais soit 58 110 euros.

Le CFSI n'assume plus l'animation de la commission agriculture et alimentation.

### Economie sociale et solidaire : 340 254 euros (259 005 euros réalisés en 2009)

La mission économie sociale et solidaire correspond aux activités suivantes qui connaissent :

- un maintien d'activités avec la poursuite du fonds économie sociale et solidaire destiné à la mise en œuvre des projets sélectionnés suite à un appel annuel à initiatives ;
- le développement de la thématique formation professionnelle et insertion des jeunes qui inclut deux programmes réalisés par Essor et le Gret et un volet capitalisation.

### Société civile et participation : 1 856 437 euros (2 445 192 euros réalisés en 2009)

L'année 2010 a été à la fois une année de transition et de renforcement de la mission sociale société civile et participation :

- transition notamment pour la convention programme société civile et participation. La convention 2006-2010 s'est terminée en cours d'année, la nouvelle phase a démarré à l'automne 2010 : les dépenses intègrent la capitalisation et la fin de l'exécution des conventions signées en 2008 et 2009 avec les membres du CFSI et les dépenses liées au démarrage de la deuxième phase ;
- transition pour le PCPA Algérie qui a terminé sa première phase durant l'été 2010 et a démarré une seconde phase pour 30 mois. La mise en œuvre des fonds d'appui se concrétisera financièrement début 2011, d'où un budget plus réduit en 2010 ;
- poursuite du développement du PCPA Congo correspondant à la finalisation des projets de la première phase du PCPA. Fin 2010, le PCPA Congo a entamé une nouvelle phase cofinancée jusque fin juin 2013 ;
- renforcement du programme mené en Guinée et du programme médiatiser la face invisible du développement dont le cofinancement s'est terminé fin 2010.

### *Les frais d'appel à la générosité du public : 197 401 euros (270 077 euros en 2009)*

Les frais d'appel à la générosité correspondent :

- aux dépenses liées à l'information des donateurs : cette information est réalisée via le « Courrier du CFSI » et par une lettre électronique trimestrielle. Le CFSI a fait le choix depuis plus de 10 ans de limiter ses envois postaux à ses donateurs en adressant au maximum 4 courriers par an (et un courrier par an à ceux qui le demandent) ;
- aux dépenses visant à pérenniser les actions du CFSI (recrutement de nouveaux donateurs, passage au prélèvement des donateurs).

L'ensemble des messages est réalisé par l'équipe du CFSI. Les opérations de prospection et de passage au prélèvement sont réalisées avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les frais de traitement des dons incluent la saisie des dons réalisée en interne par l'équipe du CFSI et le traitement informatique du fichier pour lequel le CFSI fait appel à un prestataire extérieur.

	Frais d'appel 2009	Frais d'appel 2010	traite-ment des dons 2009	traite-ment des dons 2010	TOTAL 2009	TOTAL 2010
Appel à la générosité du public						
Prestataire (télémarketing, gestion du fichier, mise sous pli)	146 244	88 542	19 918	20 044	166 163	108 586
Autres charges (copies, fournitures, services bancaires)	609	86	3 356	3 762	3 965	3 849

	Frais d'appel 2009	Frais d'appel 2010	traitement des dons 2009	traitement des dons 2010	TOTAL 2009	TOTAL 2010
Appel à la générosité du public						
Impression	11 279	9 013	1 268	1 223	12 547	10 236
Frais postaux	29 363	23 146	12 728	9 000	42 090	32 147
Ressources humaines	13 847	13 451	31 465	29 132	45 312	42 583
<b>TOTAL</b>	<b>201 342</b>	<b>134 239</b>	<b>68 735</b>	<b>63 161</b>	<b>270 077</b>	<b>197 401</b>

Les frais de collecte 2010 sont inférieurs à ceux de 2010 en raison d'un décalage dans le démarrage de l'opération de prospection d'où une diminution du ratio de collecte (montant des frais de collecte sur la collecte brute) qui se monte à 34 %.

ratio de collecte	2009	2010
collecte brute	651 327	581 017
frais d'appel à la générosité	201 342	134 239
frais de traitement des dons	68 735	63 161
collecte nette	381 250	383 616
ratio frais collecte/collecte brute	41%	34%

*Les frais de recherche et de suivi des fonds privés : 3 591 euros (1 720 euros en 2009) et de fonds publics : 41 418 euros (52 519 euros)*

La recherche et le suivi des fonds privés et publics sont réalisés par l'ensemble des responsables de programme du CFSI avec l'appui du service administratif et de la direction du CFSI. En 2010, le temps investi a permis :

- d'assurer le suivi des fonds publics reçus pour les différents programmes mis en œuvre par le CFSI et de rendre compte aux financeurs ;
- d'obtenir de nouveaux cofinancements pour l'année 2010 de l'Agence française de développement (campagne ALIMENTTERRE, PCPA Algérie et Congo, convention programme société civile et participation).

*La vie associative : 32 780 euros (26 286 euros en 2009)*

Les dépenses liées à la vie associative incluent :

- les dépenses concernant le fonctionnement des instances (déplacements, frais de réunion) ;
- les cotisations à différents collectifs (Comité de la Charte, Coordination Sud, Eurostep, F3E) ;
- les frais de ressources humaines.

La progression constatée en 2010 correspond essentiellement aux dépenses réalisées à l'occasion des 50 ans du CFSI.

Vie associative	réalisé 2009	réalisé 2010
Frais des instances dont frais liés aux 50 ans en 2010	1 719	6 013
Adhésion à des collectifs	12 676	10 012
Ressources humaines	11 891	16 755
<b>TOTAL</b>	<b>26 286</b>	<b>32 780</b>

*Le fonctionnement général : 225 074 euros (202 550 euros en 2009)*

Les charges de fonctionnement représentent 8 % des emplois hors dotation aux engagements. Elles comprennent :

- les fournitures générales de fonctionnement et les services correspondants imputés au fonctionnement (notamment la maintenance informatique, commissaire aux comptes pour l'audit annuel des comptes du CFSI) ;
- les charges liées aux locaux ;
- les ressources humaines (direction et gestion générale) ;
- les amortissements sauf ceux imputés aux autres emplois du CER.

Les montants imputés au fonctionnement progressent de 11 % en raison de l'augmentation des honoraires (audit annuel des comptes) et d'un temps de travail plus important de gestion et de direction.

Fonctionnement	réalisé 2009	réalisé 2010
Fournitures, copies, services (informatique, téléphone, commissaire aux comptes)	31 462	44 674
Locaux (location, charges locatives, EDF, entretien)	66 842	67 730
Ressources humaines	96 809	105 295
Amortissement (matériel, installation)	7 438	7 375
<b>TOTAL</b>	<b>202 550</b>	<b>225 074</b>

*La communication institutionnelle : 24 240 euros (27 063 euros en 2009)*

Les frais de communication générale du CFSI correspondent à :

- des charges liées à la maintenance du site internet ;
- des ressources humaines internes au CFSI ;
- l'amortissement des logiciels de communication.

Les frais de communication sont globalement restés constants.

Communication	réalisé 2009	réalisé 2010
Fournitures et prestataire (maintenance site internet, appui)	3 393	1 315
Ressources humaines	23 062	22 925
Amortissement (matériel, installation)	608	0
<b>TOTAL</b>	<b>27 063</b>	<b>24 240</b>

**8.5 Les ressources (colonne 2 du CER)**

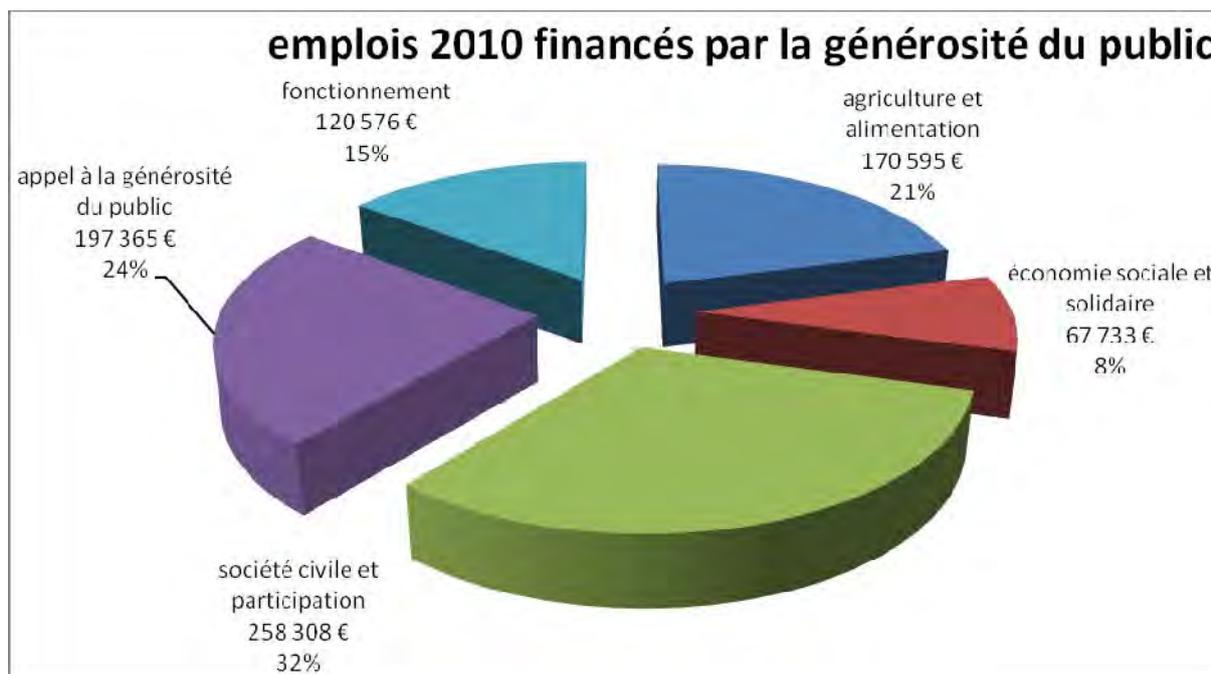
Les ressources correspondent aux ressources inscrites au compte de résultat. Elles sont présentées dans la partie concernant le compte de résultat.

**8.6 L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)**

Les ressources collectées auprès du public ont été imputées aux emplois conformément aux règles définies par le conseil de direction du CFSI et décrites au point 8.3.

Les emplois de l'exercice (3 343 643 €) ont été financés à 24 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 814 577 €).

61 % des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2010 ont financé les missions sociales.



### 8.7 Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2010 (colonne 4 du CER)

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- les réserves non affectées et non utilisées en début d'année (97 343 euros) ;
- les ressources constatées sur l'exercice correspondant aux ressources issues de la générosité du public inscrites au compte de résultat et dans la colonne 2 du CER (581 017 euros) ;
- la variation des fonds dédiés collectés auprès du public (237 963 euros).

Ces trois montants permettent de déterminer les sommes disponibles durant l'année écoulée (814 577 euros). Les montants utilisés en cours d'année sont déduits de ce montant et laissent apparaître le solde non affecté et non utilisé en fin d'année et qui sera disponible sur l'exercice suivant (soit 101 746 euros).

#### *Variation des fonds dédiés issus de la générosité du public*

Fonds issus de la générosité du public	Solde au 1/01/2010	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2010	variation
Agriculture et alimentation	252 092,71	12 500,00	141 657,49	122 935,22	129 157,49
Economie sociale et solidaire	39 444,75	35 000,00	31 944,75	42 500,00	-3 055,25
Société civile et participation	117 622,26	0,00	111 860,28	5 761,98	111 860,28
<b>TOTAL</b>	<b>409 159,72</b>	<b>47 500,00</b>	<b>285 462,52</b>	<b>171 197,20</b>	<b>237 962,52</b>

#### *Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice*

Montant disponible au 1/01/2010	97 343
Montant collecté	581 017
Variation des fonds dédiés	237 963
Montant consommé	814 577
Solde disponible en fin année	101 746

La consommation des ressources collectées auprès du public (814 577 €) a été supérieure au montant collecté sur l'exercice. Elle a été financée par les fonds dédiés et par les montants disponibles au 1/01/2010 (97 343 €).

Le solde disponible en fin d'année sera reporté début 2011. Ce report de ressources permet d'agir sur la durée et de concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources disponibles pour démarrer de nouvelles actions.